

L'entreprise économique pour prendre en compte les groupes de sociétés en statistique

Division Profilage et traitement des grandes unités
INSEE – Direction des statistiques d'entreprises

CNIS, 12 avril 2019

1

**Pourquoi décrire l'appareil
productif français en
entreprise économique?**



Jusqu'à l'exercice 2016, la statistique d'entreprises française observe en majeur des **unités légales** (sociétés ou entreprises individuelles) même si celles-ci font partie d'un groupe.

L'unité légale (UL) : une unité qui présente de nombreux avantages : informations administratives riches, mobilisées pour réduire la charge statistique

Mais, qui ne constitue qu'une **vision juridique de l'entreprise**.

Considérer qu'une entreprise=une unité légale, est-ce gênant?

OUI, si on veut décrire une réalité économique: on veut observer un **acteur économique autonome dans ses décisions et agissant sur le marché**.

Cf. Définition du règlement européen sur les unités statistiques (n°696/93) :

« L'entreprise correspond à la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. »

L'entreprise économique correspond bien à l'unité légale tant qu'on est hors des groupes.

Dans les secteurs marchands non agricoles et non financiers, seules 9 % des unités légales sont dans les groupes (LIFI 2016) mais elles rassemblent 70 % des salariés.

Mais les filiales des groupes sont vues comme autant d'acteurs isolés.

Les 50 premiers groupes ont en moyenne chacun 200 filiales en France, plus de 600 pour Bouygues, 1600 pour Vinci...

S'appuyer sur les unités légales rend donc les statistiques économiques sensibles aux choix de structurations (et restructurations) des groupes de sociétés...

... mais ces problèmes n'étaient pas **rédhibitoires tant que l'importance des groupes dans l'économie et leur complexité restaient limitées.**

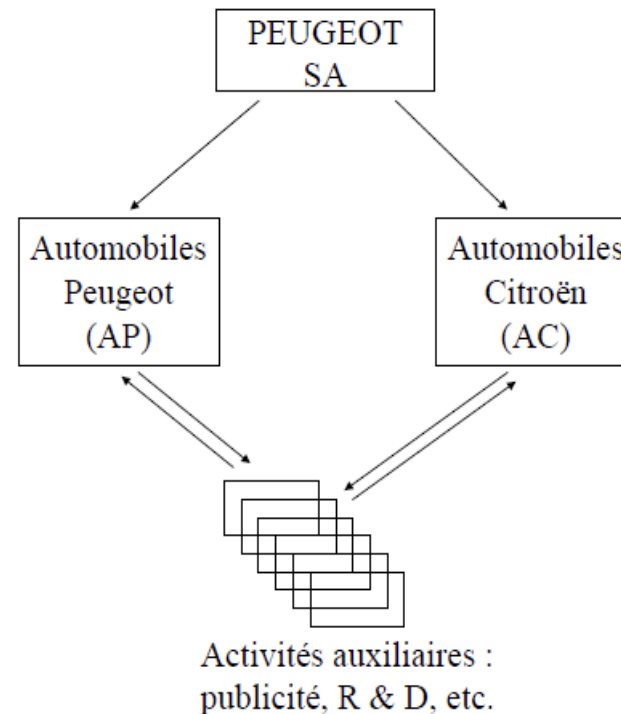
La restructuration du groupe Peugeot brouille les statistiques du secteur automobile (1)

PARTIE 01 5

À partir des années 1990, l'importance croissante des groupes dans l'économie et leurs re compositions régulières et de plus en plus fréquentes ont rendu l'assimilation de l'entreprise à l'unité légale de moins en moins valide.

Cf. la restructuration du groupe Peugeot en 1998.

Le groupe PEUGEOT, avant la restructuration



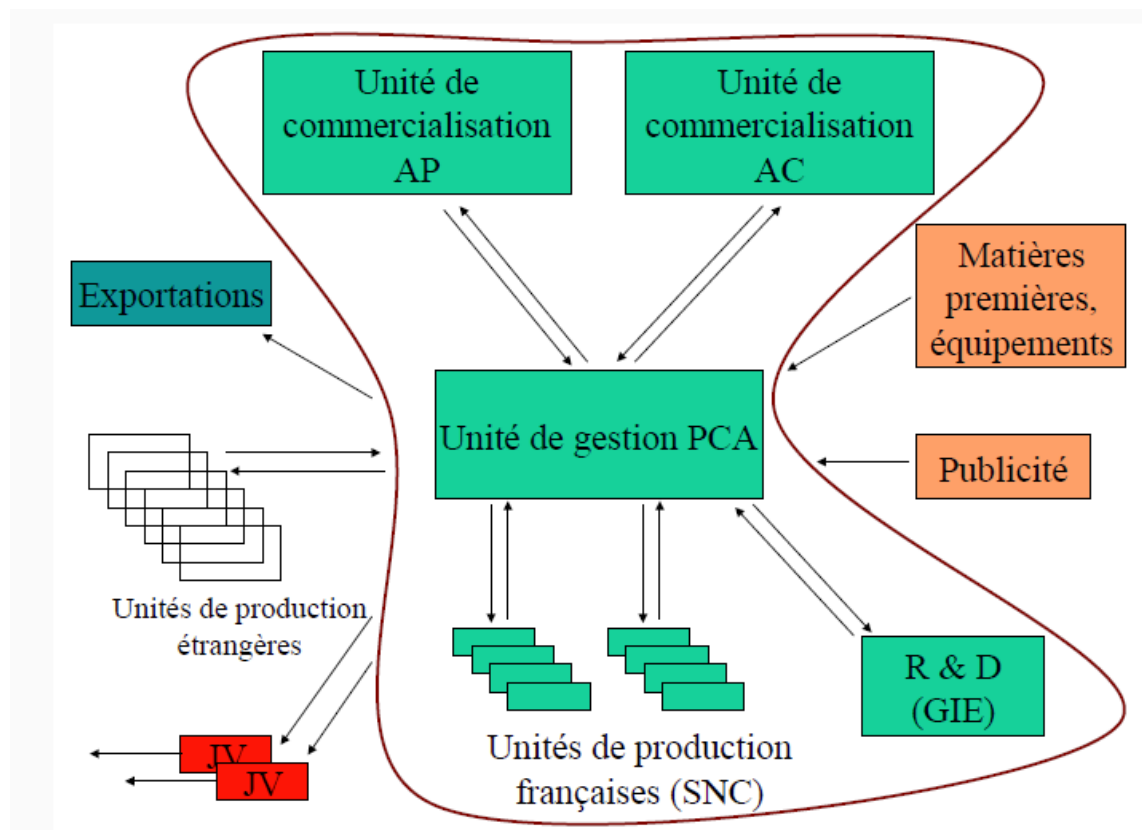
Les sociétés AP et AC produisaient et vendaient des voitures. Elles possédaient leurs propres moyens de production et avaient leurs employés.

En 1998, le groupe « filialise » ses établissements :

- * Les établissements de Poissy, Aulnay, Sochaux... deviennent des sociétés qui déclarent leurs comptes.
- * les facteurs de production sont concentrés dans PCA.

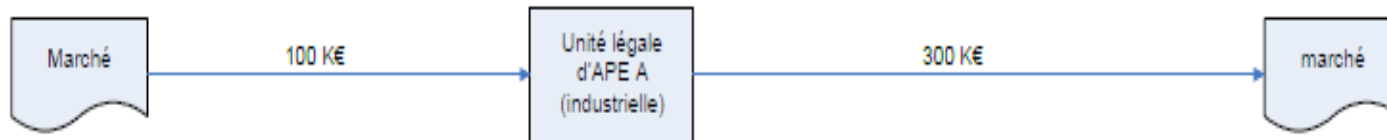
Toutes les livraisons qui avaient lieu entre ces usines sont devenues des flux économiques retracés par la comptabilité d'entreprise.

Le groupe PEUGEOT, après la restructuration

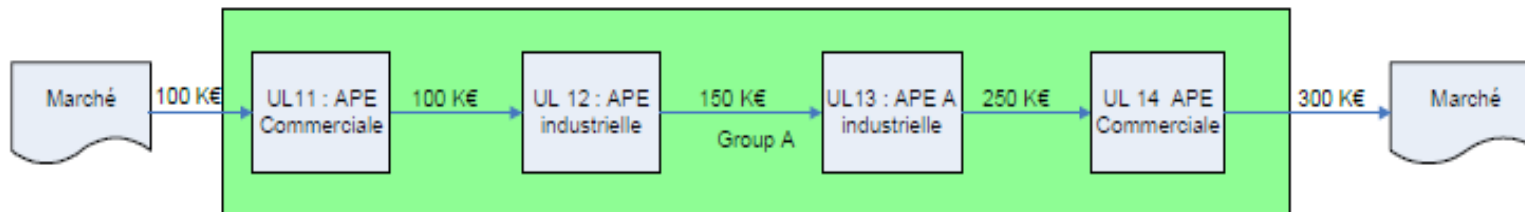


Pour neutraliser les restructurations en statistique : reconstituer l'observation d'avant la restructuration

Exemple, année N : 1UL



Année N+1 : pour des raisons fiscales, création d'autant d'UL que d'activités différentes



Le CA passe de 300 à 800 à cause des flux intra groupe.

VA=200 les 2 années ; variable additive, indépendante de la structure.

De nouvelles activités : 1 industrielle, 2 commerciales : modification de la répartition sectorielle du CA et de la VA...alors que l'activité sur le marché n'a pas changé!

*Solution : considérer le groupe comme une entreprise permet de revenir à la situation précédente ; cf. exemple Peugeot (et Renault) : **opération de profilage de groupe***

Il était donc de plus en plus impératif de produire des statistiques d'entreprises intégrant les structures de groupes.

Des réflexions présentes dès les années 1990 parmi les statisticiens...

Insee Méthodes N° 54 (1995), « Observer et représenter un monde de plus en plus complexe – un défi pour la statistique d'entreprises ».

Insee Méthodes N° 90 (1999), « Des unités statistiques pour représenter l'économie ».

...partagées avec les utilisateurs dans un groupe de travail du CNIS en 2006 et 2007...

Rapport n°107 : Statistiques structurelles fondées sur les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes », sous la présidence d'Edouard Salustro, janvier 2008

<https://www.cnis.fr/liste-des-rapports-du-cnis/>

...qui a amené l'Insee à prendre en 2008 la décision de modifier à terme la définition des entreprises, et ce d'autant plus qu'en 2008, la loi de Modernisation de l'Economie (LME) reprend la définition économique de l'entreprise du règlement européen n°696/93 et définit des catégories d'entreprises.

Création à l'Insee d'une division “Profilage et traitement des grandes unités” chargée de l'opération de “profilage” des entreprises.

Profilier un groupe, c'est donc définir sa structure économique, au-delà de sa structure juridique en sociétés, pour permettre d'élaborer une information statistique de meilleure qualité.

Les variables économiques des « entreprises » sont plus stables, plus pertinentes et plus cohérentes entre elles.

Ces réflexions sont également présentes au niveau européen :

- Eurostat est conscient que la définition de l'entreprise du règlement européen de 1993 est appliquée de façon biaisée par des pays.
- Dans le cadre du futur règlement cadre FRIBS (Framework Regulation Integrating Business Statistics), Eurostat s'emploie à restituer l'esprit de la définition : l'entreprise doit jouir d'une certaine autonomie de décision.
- En 2015, Eurostat a demandé à tous les Instituts nationaux un plan d'actions pour la mise en oeuvre de l'unité statistique "entreprise" dans les statistiques structurelles.

Chaque INS a établi un plan d'actions.

L'INSEE s'est engagé à livrer les statistiques structurelles en ENTREPRISES à partir de l'exercice 2017.

Une entreprise correspond :

- soit à une seule UL non contrôlée par une autre,
- soit à un groupe d'entreprises : combinaison d'UL sous un contrôle commun,
- soit une partie autonome d'un groupe d'entreprises lorsque le groupe est constitué de plusieurs unités organisationnelles relativement autonomes.

L'élaboration des statistiques nationales oblige à considérer comme entreprise « française » des UL françaises.

Or, pour des groupes internationaux, l'unité organisationnelle qui détient l'autonomie peut être située à l'étranger.

Dans ce cas, on se limite à la trace française (présence sur le sol national de l'activité) de l'unité organisationnelle.

Remarque : dans cette restriction au sol national, on peut perdre une partie de l'autonomie définissant l'entreprise en tant qu'acteur économique !

2

Profilage des groupes : principes et mise en oeuvre à l'Insee



Plus de 100 000 groupes non financiers en France, de poids très contrasté.

Cible 1 : une cinquantaine de groupes, profilage en face à face, suivi annuel

(Découpage du groupe en plusieurs entreprises systématiquement étudié)

Profilage individuel et entretien annuel effectué par la division PTGU

18 % de la VA
(en 2016)

Cible 2 : >100 000 groupes petits (<250 salariés ou simples (2 filiales),

profilage automatique *(entreprise = groupe)*

Consolidation *par algorithme*,

54 % de la VA

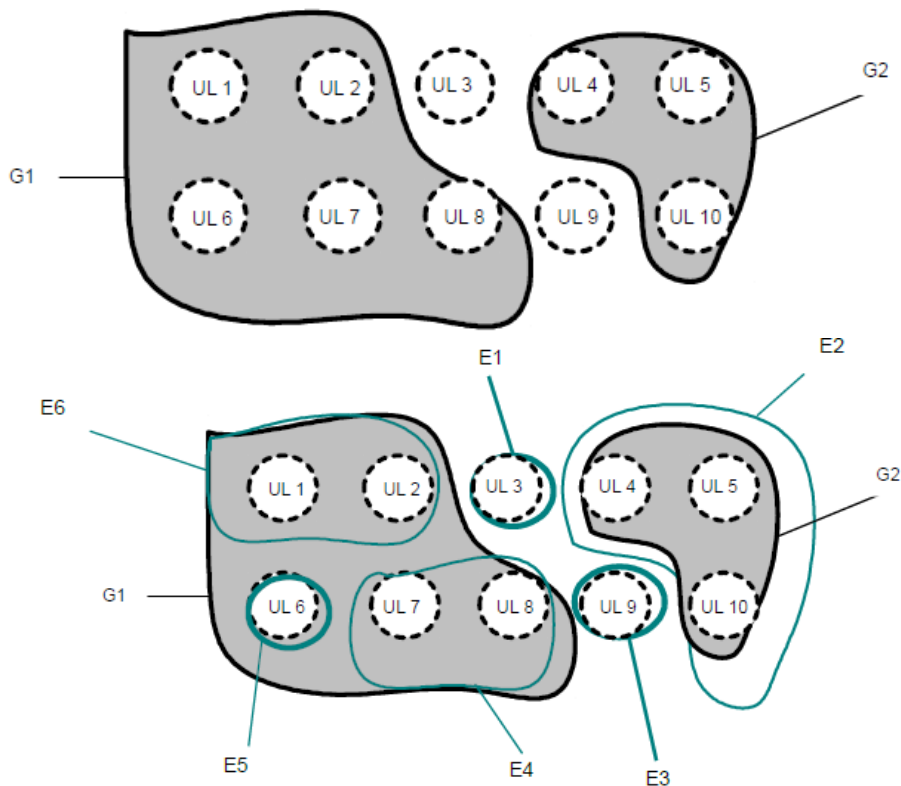
Cible 3 : environ 5 000 groupes de taille médiane,

profilage semi-automatique *(entreprise = groupe, sauf cas particuliers)*

Sont traités comme la cible 2 dans un premier temps, puis enquête complémentaire à l'étude.

Il reste 28% de la VA générée par les UL indépendantes.

**Exemple : population de 10 UL de SIRENE, dont plusieurs détenues par 2 groupes de sociétés ;
G1 de cible 1, G2 de cible 2.**



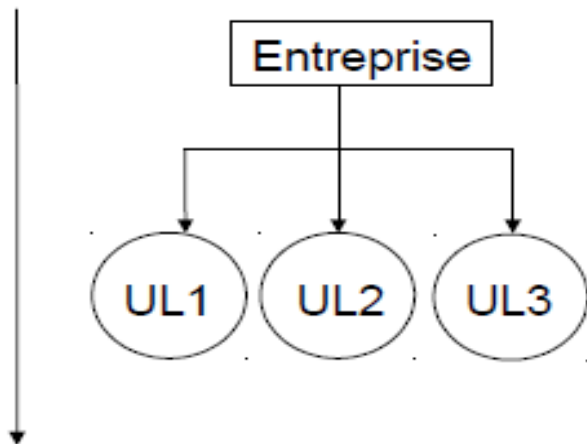
G2, groupe de cible 2 = une entreprise.

G1 découpé en 3 entreprises (suite aux échanges entre le profileur et le groupe).

La population initiale de 10 UL devient une population de 6 entreprises.

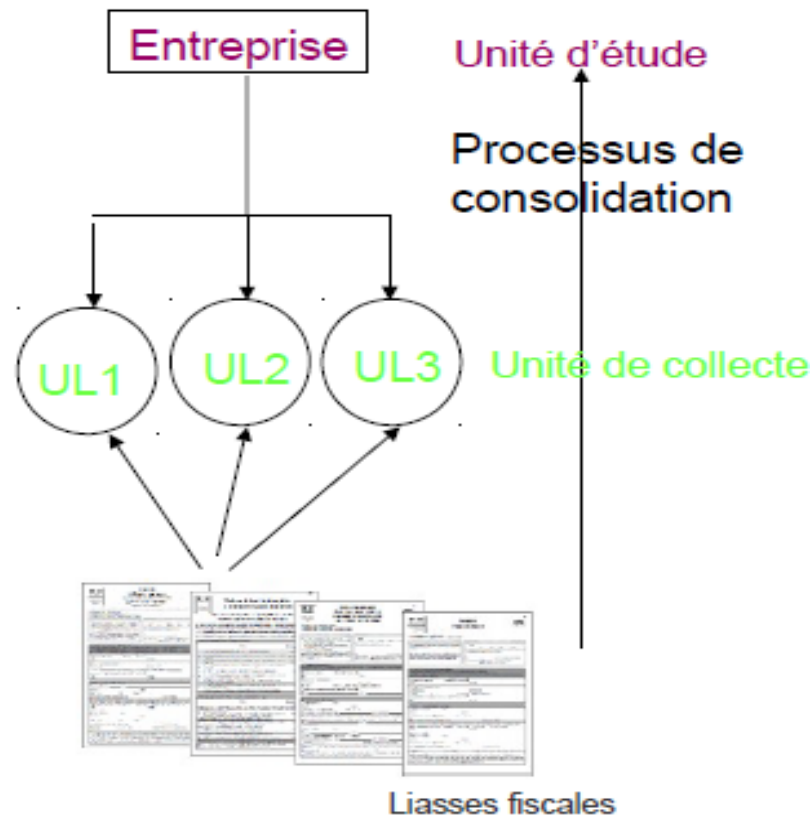
1. Une lettre de contact du Directeur général de l'Insee (uniquement cible 1)

2. Une approche top down pour le contour français des unités légales (UL).



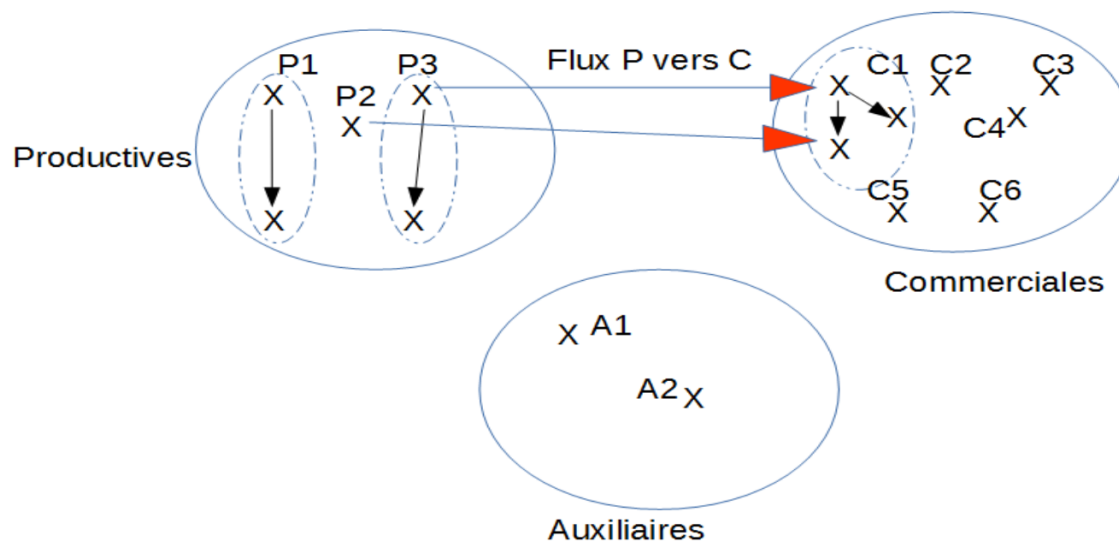
4. Obtenir la réponse à une enquête décrivant les activités de l'entreprise.

3. Une approche bottom up pour construire les comptes.



Consolidation du CA :

- déterminer le caractère auxiliaire (liste prédéfinie d'APE et part de l'emploi dans l'EP < seuil s), commercial (APE 45,46,47) ou productif (les autres) des UL qui composent le groupe
- calculer le CA consolidé des sous-groupes P+P, C+C, P+C, C+P



La moitié du flux intra total de chiffre d'affaires est expliquée par les flux intra entre productives et commerciales.

Consolidation d'autres variables non additives :

Dividendes consolidés : total des dividendes du périmètre- dividendes internes

Produits financiers consolidés : total des produits financiers- dividendes internes.

Titres de participation consolidés :

total des titres de participation – total des capitaux propres des filiales détenues à 100%

Capitaux propres consolidés :

total des capitaux propres – total des capitaux propres des filiales à 100%

Créances clients/dettes fournisseurs : fonction du taux de consolidation du CA et des achats

Consolidation des branches à partir des réponses des UL à l'ESA :

algorithme fondé sur le CA des UL par branches (ESA en UL), en intégrant les hypothèses de consolidation du CA des liasses fiscales.

Depuis l'exercice 2013, les résultats du profilage manuel d'une quarantaine des plus grands groupes (Cible 1) sont intégrés aux données Esane (statistiques structurelles d'entreprises) ;

Pour l'exercice 2016 : une cinquantaine des plus grands groupes intégrés aux données Esane (Cible 1).

Pour l'exercice 2017 : intégration des résultats du profilage pour l'ensemble des groupes, manuel (Cible 1) ET automatique (Cible 2, plus de la moitié de la VA).

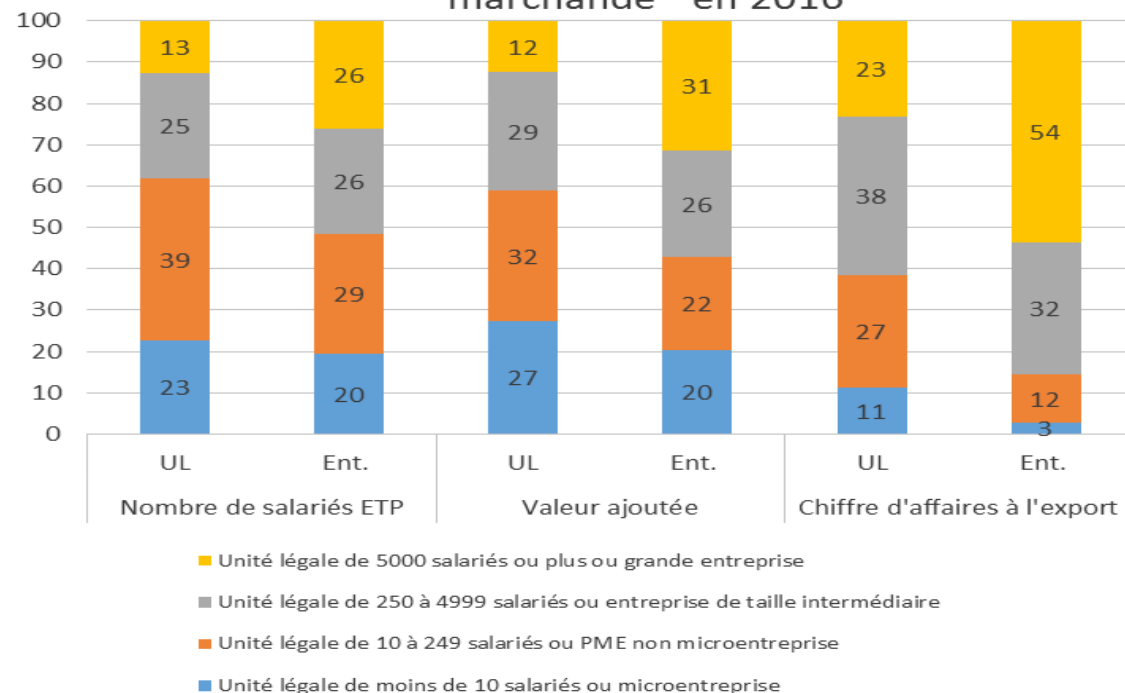
- résultats provisoires et sur quelques variables transmis à Eurostat en octobre 2018.
- résultats détaillés et définitifs transmis à Eurostat fin juin 2019 et diffusés dans les supports de diffusion Insee au second semestre 2019.

3

Que change l'approche en
entreprise sur les chiffres?



Poids des catégories d'entreprises (%) en unités légales ou en entreprises dans l'économie marchande* en 2016



Une petite centaine de sociétés de plus de 5 000 salariés :
13% des effectifs, 12% de la VA, 23% du CA à l'export.

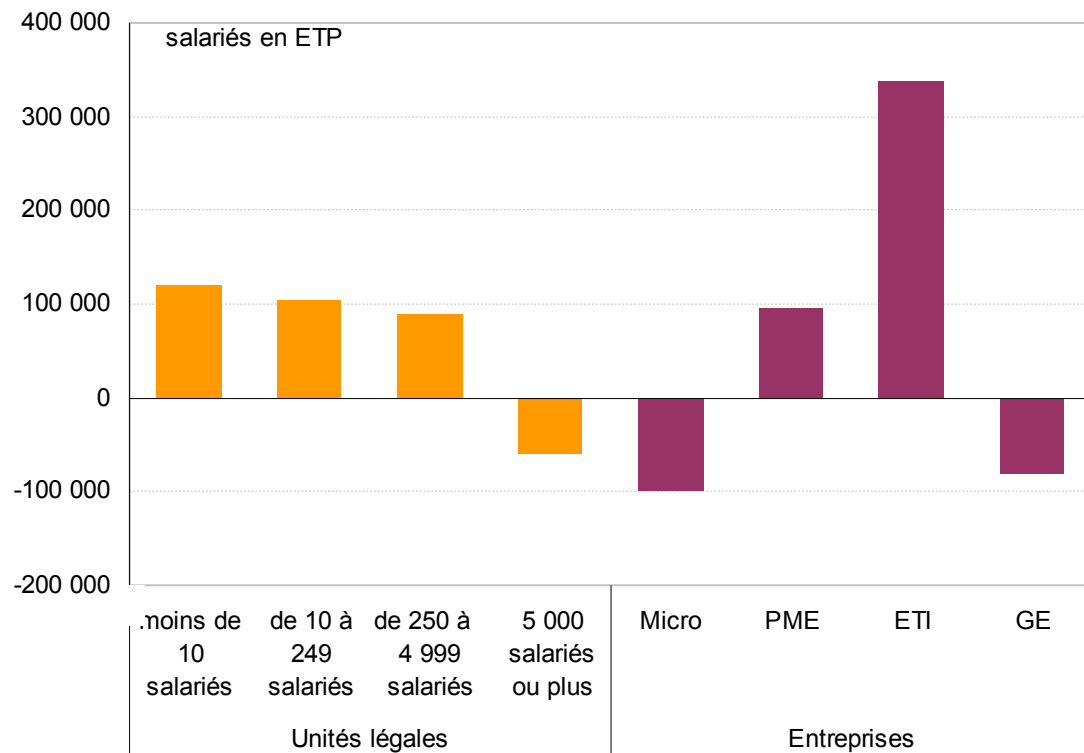
265 grandes entreprises : 26% des effectifs, 31% de la VA, 54% du CA à l'export.

Cf. "Les entreprises en France", Edition 2018 (fiche 1.1) et "Les entreprises en France", Edition 2015, pages 27 à 38

*Champ : France, UL ou entreprises hors secteur agricole, financier et assurances.

Source : Insee, É sane 2016 (données provisoires).

Créations d'emplois : principalement portées par les ETI entre 2009 et 2015



Entre 2009 et 2015, les créations d'emplois ont été principalement portées par les ETI, alimentées par les PME, elles-mêmes alimentées par les microentreprises

Cf. "Les entreprises en France", Edition 2017 (pages 25 à 34)

* entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances.

Source : Insee, É sane, CLAP, Lifi 2016.

Une réallocation de la valeur ajoutée entre secteurs

Une vision plus réaliste des performances des entreprises

**Des effets de réallocation et de consolidation du chiffre d'affaires et
des titres de participation**

4

Conclusion



- Ces travaux visent à améliorer notre description du tissu productif en France.
- Ils s'inscrivent dans un mouvement européen de mise en oeuvre de la définition économique et statistique de l'entreprise dans les statistiques structurelles.
- Les processus de profilage vont s'affiner : réflexion sur le traitement de très grands groupes de la cible 2, vers une cible 3.
- Avec le profilage et le passage à l'entreprise, certains messages sont modifiés.
- D'où l'importance de préparer leur diffusion au sein de ce groupe de travail.

Retrouvez-nous sur :

insee.fr



Pierrette BRIANT

Cheffe de division “Profilage et traitement des
grandes unités”

Insee-Direction des statistiques d'entreprises
pierrette.briant@insee.fr

Cliquez pour ajouter un titre